

Lauréats du concours « Attrape rêve » 2019



©Photo réalisée par Alexa HENRY

SOMMAIRE

P.2 : Carte de vœux
P.3 : Édito
P.4 à 6 : Actualités
P.7 à 8 : Emploi
P.9 à 13 : Dossier sport
P.14 à 15 : Droit des personnes

P.16 Collectifs
P.17 à 20 : Vie associative
P.21 : Services médicaux sociaux des Landes
P.22 à 23 : Album du trimestre
P.24 : Agenda



Patrice BÉZIAT & Erick CARTRON
Représentants départementaux
des Landes et des Pyrénées
Atlantiques

&

l'ensemble des élus des Conseils
APF des départements 40 et 64

et

Élise LAFONT

Directrice Territoriale des Actions
Associatives

&

les salariées du Territoire
Aquitaine Sud

souhaitent que l'année 2020 vous
apporte santé, accessibilité, droits
et loisirs



Bien chers tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée durant ces premiers mois où j'ai eu l'honneur de prendre mes fonctions à la direction d'APF France handicap Aquitaine Sud.

Chacun d'entre vous sait que l'engagement mis par nos adhérents dans la valorisation des parcours des personnes en situation de handicap ainsi que dans les métiers de l'accompagnement, contribue à renforcer le rayonnement de APF France handicap, association d'envergure tant par son histoire que par les

possibilités d'actions très vastes et les multiples projets de développement.

Ainsi pour l'année qui vient, je souhaite, avec les équipes qui m'entourent, **que soit renforcés les liens entre tous les acteurs** : élus, adhérents et bénévoles, partenaires et salariés, que les projets bien engagés se développent dans l'accompagnement vers l'emploi des jeunes, la sensibilisations au handicap dans les structures d'accueil (hôpitaux, écoles d'infirmières...), l'accompagnement des aidants familiaux, aussi bien au niveau de leurs droits (en pleine évolution) que de leurs espaces de parole et aussi dans l'organisation et la valorisation du travail des bénévoles.

Les projets ne manquent pas ...

Faisons en sorte qu'ils deviennent réalité !

Toutes nos équipes sont prêtes à y participer

Je nous souhaite une prochaine année riche de collaborations positives !

Élise LAFONT

Le trimestre qui s'achève a été pour le CAPFD des Landes, studieux

Nous avons nommé des bénévoles volontaires à des postes vacants de représentation. Cette démarche est importante pour que notre association soit présente dans les instances liées au handicap : commissions d'accessibilité, des usagers dans les hôpitaux, d'agglomération, etc.

L'année 2020, va nous permettre la mise en place d'actions concrètes.

Nous vous invitons, pour commencer à participer à une après-midi d'information sur l'accès aux droits le 17 janvier 2020 à Dax. Cette rencontre a pour but d'informer les adhérents sur leurs droits, autour de plusieurs thématiques telles que les revenus, les exonérations, la succession et les nouveautés concernant les démarches administratives.

Nous parlerons aussi des violences faites aux femmes en situation de handicap.

Au groupe relais de Mont-de-Marsan nous avons mis en place différentes activités notamment une activité jeux et la venue d'un intervenant extérieur.

Notre représentante des usagers à l'hôpital de Dax nous fait part de la mise en place d'un système d'accueil prioritaire pour les personnes en situation de handicap lors de leur accueil aux urgences, les personnes seront prises en charge par une coordinatrice dédiée aux handicapés .

Dans l'avenir ce système s'étendra aux consultations externes.

Nous continuons bien sur les sensibilisations dans les écoles sur les secteurs de Biscarrosse, Dax, et Mont-de-Marsan, écoles primaire, collèges mais aussi auprès des Instituts de formation des Professionnels de Santé de Dax et Mont-de-Marsan.

Le trimestre passé a été riche en sorties, cirque, Saint-Sébastien, bowling, etc.

Le prochain proposera également de nouvelles activités, n'oubliez pas de regarder le planning trimestriel et de vous inscrire avant la date limite !

Au nom du CAPFD 40 nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Patrice BEZIAT

1^{er} prix et félicitations du jury pour L'atelier de la danse handi-valide

L'atelier de la danse handi-valide a reçu le 1^{er} prix à l'unanimité et avec les félicitations du jury du Festival de courts métrages accessible à tous "L'attrape rêve" organisé par le Foyer d'Accueil Médicalisé du Val d'Agly de Rivesaltes pour sa vidéo.

Nous remercions tous les danseuses et danseurs ainsi que Dominique PEYRONNE, notre chorégraphe et professeure de danse et la société NOTILUS (Bernard et toute son équipe) pour la réalisation, de cette vidéo qui a su faire ressortir toute l'émotion et l'envie de nos artistes sans oublier la Mairie de Misson qui nous prête, gratuitement, chaque année les installations.

Nous tenons également à remercier Lydia Morscheidt, directrice du Pôle Adultes 66 pour l'accueil qu'elle a réservé à Mary-Anaïs Rigaud, accompagnée de Patricia Lestum qui a représenté le groupe au festival, ainsi que tous les membres du jury.

Palmarès du festival

1^{er} Prix : L'atelier danse APF France handicap Territoire Aquitaine Sud :

<https://www.youtube.com/watch?v=Hwvu7JLIFCM>

2nd prix : Clip ta main, Résidence 3 Kes les Avens pierre Cantier, Ehpad Peyrestortes association âge d'Or, Pyrénées-Orientales :

https://www.youtube.com/watch?v=FeitqPo17FQ&feature=youtu.be&fbclid=IwAR1UHD6g2fE-fj4YqxENo0YZXuKIIrt_y9U-svBk7a5TdcRqDsYva2SKuHE

3^{ème} prix : On voulait parler de nous, IEM la Clarté à Redom, APF France handicap département 35 :

<https://www.youtube.com/watch?v=AWO5j12Ri5A>

4^{ème} prix : Mas des Sources à Thues les Bains, la petite Histoire de Richard, Pyéreres Orientales

<https://www.youtube.com/watch?v=S7rPAKGa0-U>

5^{ème} prix : Le Gay Tapant, résidence la Val d'Agly à Rivesaltes, APF France Handicap Pyrénées-Orientales : n'est pas disponible suite à un refus de *you tube* (musiques trop nombreuses et protégées des droits d'auteur)



Réunions d'informations

**Réunion autour de l'accès aux droits,
le vendredi 17/01/2020 de 14h à 16h30
à la salle des Jonquilles, Quartier du Sablar à Dax.**

Thématiques abordées :

- Rappel des informations de base (barèmes, formulaires, droits AAH, plafonds, PCH, équipements, logements, aides techniques, véhicules).
- Violences faites aux femmes handicapées
- Nouvelle aide pour l'accès à la mutuelle « aide santé solidaire »
- Prise en compte du patrimoine pour l'AAH.
- Frais de succession variables selon les situations...



**L'ensemble des adhérents du Territoire sont invités
à participer à ce temps d'échange.**

**Réunion d'information sur les offres de transport adapté sur le BAB.
le vendredi 24/01/2020 de 14h à 16h
à la délégation de Bayonne**

Cette réunion sera animée :

Pierre Marie DITTE
Directeur Kéolis Côte Basque Adour,

Nicolas FÉLIX
Coordinateur nouvelle mobilité Kéolis Côte Basque Adour
et

Claire SARTHOU
Chargée mission accessibilité à la Communauté d'Agglomération du Pays-Basque.

Merci de confirmer votre présence à la délégation du Pays-Basque.

KEOLIS
BASQUE-ADOUR

Communauté
D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
MENDIAGUTIA
Elkargoa

Départ de Marie-Claude

Après une carrière au sein de la CARSAT, Marie-Claude CUSSAT-BLANC, a rejoint APF France handicap en 2012 afin de mettre ses compétences et son temps à la disposition de nos adhérents et plus largement pour les personnes porteuses d'un handicap qui ont eu besoin de soutien.

Elle a accompagné des séjours de délégation, a participé à des sorties et à de multiples opérations ressources (paquets cadeaux, videgreniers...) mais elle a aussi représenté notre association et défendu les droits des personnes en situation de handicap à la MDPH des Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, elle assurait une permanence hebdomadaire à la délégation de Pau, où elle accueillait toute personne en difficulté pour les guider dans leur démarche administrative.

Marie-Claude quitte aujourd'hui toutes ses fonctions de bénévole au sein de notre association et nous la regretterons.



Appel à bénévole !

La permanence d'accès aux droits qu'assurait Marie-Claude CUSSAT-BLANC tous les lundis de 14h à 17h, doit perdurer car nombre de personnes ont besoin d'obtenir des informations et d'être aidés dans leurs démarches.

Vous avez grâce à votre vie professionnelle ou personnelle acquis des compétences dans le droit social et plus spécifiquement dans le milieu du handicap, et souhaitez les mettre au profit des autres ?

Rejoignez-nous !

Nous vous accompagnerons dans la démarche et la posture à avoir dans le cadre de permanence et des formations complémentaires seront proposées en 2020.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter la délégation de Pau au 05 59 80 36 66

Des nouvelles de Mont-de-Marsan



Nos adhérents sont allés à deux reprises au Parc animalier de Nahuques à Mont-de-Marsan et avaient pu constater quelques difficultés quant à l'accessibilité du lieu. Cette information avait été remontée au cours d'une commission intercommunale d'accessibilité (CIA).

Lors de la dernière réunion, nous avons eu la satisfaction de constater que des travaux d'aménagement avaient été réalisés (cf photos). Cet exemple concret démontre l'importance de nos rôles de représentation au sein de ces instances.

Par ailleurs, ils ont souligné la poursuite de leur accompagnement et du conseil gratuit auprès des propriétaires ayant des projets de réhabilitation de leurs logements. Si vous êtes concernés n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

OETH, ce qui change en 2020

L'OETH, mais qu'est-ce que c'est ?



L'OETH, ou autrement dit l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés, incite les entreprises à recruter des personnes en situation de handicap. Elle impose une proportion de 6 % de travailleurs handicapés dans leur effectif total, en cas de non-respect de cette obligation, les employeurs doivent s'acquitter d'une contribution annuelle versée à l'AGEFIPH ou au FIPHFP. Cette taxe est calculée en fonction du nombre de travailleurs en situation de handicap manquants et de la taille des entreprises.

Cette obligation, connaît et connaîtra dès 2020 un certain nombre de réformes.

Décryptage de ce qui va changer pour les entreprises et l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Une procédure de déclaration simplifiée : une Déclaration de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) dématérialisée va remplacer le remplissage d'une multitude de dossiers

Quelles sont les entreprises concernées



Actuellement, seules les entreprises de 20 salariés et plus doivent remplir la déclaration et se soumettre à l'OETH. Cette obligation concerne tous les employeurs, entreprises privées et établissements de la fonction publique. À partir de 2020, toutes devront remplir la Déclaration, y compris celles de moins de 20 salariés. Cette information servira à des fins statistiques, notamment pour connaître les chiffres réels de l'emploi des travailleurs handicapés.

La comptabilisation de toutes les formes d'emploi



Toutes les personnes en situation de handicap travaillant au sein de la structure seront comptabilisées au prorata de leur temps de travail sur l'année (les personnes en CDI, CDD, périodes d'intérim, stages, périodes de mise en situation professionnelle, etc.). À noter également que les travailleurs handicapés de plus de 50 ans compteront pour 1,5 dans le calcul des bénéficiaires de l'OETH.

Une incitation à recourir à la sous-traitance



La sous-traitance auprès d'Entreprises Adaptées, d'ESAT ou de Travailleurs indépendants handicapés sera valorisée en déduction de la contribution due. Cependant, dès 2020, ce taux de 6 % pourra être révisé à la hausse tous les 5 ans en fonction de l'évolution de la situation des bénéficiaires de l'OETH sur le marché du travail.

Valorisation des stratégies favorables à l'emploi des travailleurs en situation de handicap



La réalisation de travaux favorisant l'accessibilité, la mise en œuvre de moyens humains, techniques ou organisationnels compensatoires au handicap pour le maintien dans l'emploi, les sensibilisations et formations au handicap des salariés de l'entreprise, le coût de prestations d'accompagnement dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap assurées par des organismes extérieurs à l'entreprise (associations, ESAT, Entreprises adaptées,...) Ce sont tout autant de dépenses directes ouvrant droit à une réduction de la contribution.

La réforme de l'OETH, c'est en conclusion,

Plus de simplicité et plus de bénéfices pour les employeurs

Plus d'emplois pour les travailleurs en situation de handicap

Visite de la Ministre à l'Entreprise Adaptée de Sauvagnon



APF Entreprises 64 en première ligne sur le secteur aéronautique.

De gauche à droite :

M. MATTEUCI, Président du Directoire SII, Mme PENICAUD, Ministre du Travail, Mme CHRETIEN, Responsable Achats Ingénierie pour AIRBUS, M. Serge WIDAWSKI, Directeur d'APF Entreprises

L'Entreprise Adaptée APF Entreprises 64 a signé le 10 mai dernier une convention entre son client SII et AIRBUS, en présence du Ministre du Travail, Mme Muriel PÉNICAUD. Cette convention ouvre à APF Entreprises 64 la porte d'Airbus, sur des prestations d'ingénierie informatique appliquée aux métiers de l'aéronautique.

Les futurs salariés d'APF Entreprises 64 travailleront chez Airbus sur les parties bureau d'études, essais, modélisations et simulations.

Une promotion d'une vingtaine de collaborateurs embauchés par APF Entreprises 64 pour ce projet seront formés pendant 3 mois par l'ESN SII dès le 13 janvier 2020, puis affectés sur les missions chez Airbus pour une durée indéterminée.

De gauche à droite :

M. Mohamed OUAHAB, Directeur de l'établissement, Mme Muriel PENICAUD, Ministre du Travail, Monsieur Jean-Marie MARX, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, M. Cyril GAYSSOT, Président de l'UNEA, M. Philippe PECAPERA, salarié de l'EA.



Rallye des pépites



Une équipe de « Messagère de l'Inclusion » composée de Carole BATRIO, Sandrine COUCHIES, Elise LAFONT et Nadine POINSON a représenté APF France handicap lors de la 3^{ème} édition du Rallye des Pépites à Pau le 30 novembre dernier.

Les Pépites, ce sont les entreprises étapes qui ouvrent leurs portes ce jour-là.

Convivial, ludique, basé sur l'échange cet événement citoyen a pour objectif de faire découvrir le potentiel économique extraordinaire d'une ville sous l'angle de la mixité.

Nos messagères ont à cette occasion rencontré RTE, le Club Emploi du Hameau de Saragosse, le CRP de Beterette, Le Crédit Agricole et Cap Gémini, opportunité d'une découverte mutuelle qui a permis à nos messagères de promouvoir l'Inclusion.



Carole BATRIO

Sport et handicap



Depuis 2005 la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées apporte un cadre législatif précis en rendant obligatoire l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté, dont la pratique du sport fait partie. Pour tous la pratique sportive est un droit et une source d'épanouissement efficace. Elle rompt l'isolement social qui conduit à la sédentarité et permet de se réapproprier une image corporelle positive.

De nombreuses disciplines sont proposées dans nos départements, et la géographie de notre territoire Aquitaine Sud permet autant les sports de montagne que les nautiques en passant bien sûr par ceux plus « classiques ».

Les partenariats engagés avec les Comités handisport des Landes et des Pyrénées Atlantiques ont d'ores et déjà permis à nos adhérents de découvrir le golf, la boccia, la sarbacane, le judo... et offrent des activités régulières telles que la natation, le handiski, ou un catalogue d'activités variées à partager en famille.

Parallèlement, nous proposons chaque année des sorties tiralo, bowling ou encore pirogue hawaïenne, mais surtout nous avons depuis 5 ans développé, grâce à une professeure diplômée, un atelier de danse handivalide qui s'enrichit chaque année de nouveaux danseurs.

Enfin, nous participons à la Foulée des festayres, course à pied en prélude des Fêtes de Bayonne, et cette année ce sont trois joëlettes qui se sont élancées sur la ligne de départ avec des coureurs d'entreprises et des volontaires sportifs. Ces rendez-vous festifs sont une telle réussite que nous envisageons de développer notre participation à de tels événements et souhaiterions pouvoir acquérir une joëlette.

Une nouvelle activité vous sera proposée en 2020 : de la randonnée guidée par des experts de la discipline.

Dans ces quelques pages, nous vous présentons deux visions d'adhérentes sur le sport mais aussi le développement des jeux paralympiques de leur création à nos jours.

Merci à Béatrice, Martine et Thomas pour leurs contributions



Pour certaines personnes en situation de handicap, le sport est souvent l'un des premiers vecteurs de rééducation fonctionnelle, pour d'autres il s'agit d'un outil favorisant l'autonomie. La pratique d'activité dans des clubs handisport ou handi-valides est un moyen de sortir de l'isolement et de s'intégrer dans la société.

Dans le cadre de APF France handicap quelques sorties d'initiation à l'activité sportive ont été proposées avec l'handiski à la Pierre Saint-Martin, l'handivoile au lac de Gabas, la pirogue à Mimizan... Depuis le second semestre nous vous indiquons les sorties mensuelles, d'initiation et/ou découverte d'un sport, organisées le samedi par le Comité Départemental handisport64. Ces sorties sont ouvertes également à vos familles et sont à un coût abordable. Attention il faut vous inscrire directement et le transport n'est pas assuré par APF France handicap.

Nous allons vous proposer dans le premier trimestre une initiation au tir à l'arc sur Dax, venez nombreux découvrir cette activité.

Je regarde également la possibilité de découvrir le curling en salle sur Bayonne, de pratiquer la motricité au sol au dojo de Jurançon, la poursuite de l'handivoile et d'autres activités susceptibles de vous intéresser. N'hésitez pas à revenir vers moi si vous souhaitez me faire part de vos envies.

Nadine POINSON

Sport et handicap incompatible ?

Le même jour que la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 1948 à Londres, un neuroscientifique allemand, Sir Ludwig Guttmann, a organisé une compétition sportive pour 16 vétérans blessés de la Seconde Guerre mondiale à Stoke Mandeville en Grande-Bretagne.



Gagnant en popularité, l'événement s'est transformé pour devenir les premiers Jeux Paralympiques, lesquels se sont déroulés à Rome, en 1960, peu de temps après la fin des Jeux Olympiques. Ces Jeux de style olympique pour les athlètes en situation de handicap ont attiré 400 participants de 23 pays qui ont concouru dans huit sports.

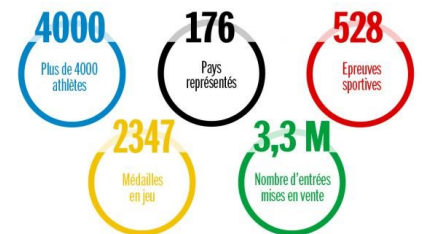
Organisés tous les quatre ans la même année que les Jeux Olympiques, les Jeux Paralympiques ont depuis grandi pour devenir l'un des plus grands événements sportifs du monde, un événement qui a fait ses preuves et ouvert la voie à l'intégration sociale.

Le 19 juin 2001, un accord a été signé entre le Comité International Paralympique et le Comité International Olympique visant à protéger l'organisation des Jeux Paralympiques et à officialiser le principe 'candidature unique, ville unique' qui signifie que l'organisation des Jeux Paralympiques est comprise automatiquement dans la candidature pour les Jeux Olympiques. Cet accord est entré en vigueur avec les Jeux Paralympiques de 2008 à Beijing, suivis des Jeux Paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Depuis les Jeux de 2002 à Salt Lake City, le comité d'organisation est responsable de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les athlètes des deux éditions vivent dans le même village et disposent des mêmes services de restauration, soins médicaux et autres installations. La billetterie, la technologie et les systèmes de transport sont étendus de la même façon aux Jeux Paralympiques.

Aujourd'hui, les Jeux Paralympiques sont le troisième plus grand événement sportif du monde en termes de ventes de billets. Seuls les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de la FIFA vendent plus de billets.

Les Jeux Paralympiques de 2016 à Rio ont attiré 4 328 athlètes de 159 pays qui ont concouru dans 22 sports. Une équipe d'athlètes paralympiques indépendants, comprenant deux athlètes réfugiés, y ont aussi pris part. L'audience TV cumulée de ces Jeux a été record, soit 4,1 milliards de personnes dans plus de 150 pays, tandis que 2,15 millions de billets ont été vendus.



Avant les Jeux, la ville de Rio a investi afin d'améliorer son infrastructure pour qu'elle soit accessible pour les Jeux Paralympiques et les générations futures. Cette démarche concernait aussi les destinations touristiques afin de les rendre accessibles à tous et comprenait en outre le développement d'un système de transport par bus rapides permettant aux résidents et aux visiteurs, toutes capacités confondues, de se déplacer autour de la ville.

Le gouvernement brésilien a aussi investi dans la création d'un centre de formation paralympique de premier plan au niveau mondial pour le Comité National Paralympique brésilien à São Paulo. Avec des installations de classe mondiale pour 15 sports, le

centre est utilisé toute l'année par les athlètes brésiliens et les Comités Nationaux Paralympiques du monde entier. La République de Corée a accueilli une édition record des Jeux Paralympiques d'hiver en mars 2018. Avec un nombre sans précédent d'athlètes, à savoir 567 originaires de 49 pays, ces Jeux ont été suivis par une audience TV cumulée de 2,02 milliards de personnes – plus que jamais auparavant – et par un record de 343 000 spectateurs.

Thomas CAMINITI

Les bienfaits du sport

J'ai toujours apprécié le sport en tant que téléspectatrice notamment le football, le rugby, le tennis et le patinage artistique. Je me souviens d'avoir partagé des moments de joie et de complicité avec mes parents et mon frère devant l'écran de télévision lors de la coupe du monde 1998 ou le tournoi des 6 nations principalement.

En revanche, la pratique du sport malgré mon intérêt et mon envie, a été plus compliquée car mon handicap a fait que tout au long de ma scolarité j'ai été dispensée de sport excepté pour la pratique de la natation. Bien des années plus tard, c'est en apprenant que APF France Handicap proposait cette activité à ses adhérents que j'ai décidé d'intégrer l'association afin de pratiquer ce sport en sécurité. La natation permet à mes muscles de se relâcher pendant quelques heures, c'est très bénéfique pour moi. Au fil du temps, APF France Handicap parfois en association avec handisport, m'a fait découvrir le golf, la voile, la pétanque, le tir à la sarbacane et à la carabine à air comprimé... Ces 2 derniers sports demandent de la concentration, d'être calme. Pour une nerveuse comme moi c'est un excellent exercice !



Dernièrement, à Seignosse, à l'occasion d'une journée de découverte du sport adapté, j'ai eu la possibilité entre autres d'échanger quelques balles avec l'animatrice tennis et avec mon amie Marie-Claude qui a ensuite enchaîné par une démonstration magnifique de judo, pour ma part, je me suis contenté d'être spectatrice de ses exploits ! Durant cette journée, j'ai eu la joie de faire un tour dans 4 voitures de course ou de collection : une Morgan, ma préférée, une MG, une Cadillac et une Porsche qui a fait une pointe de vitesse à 160 km/h, j'ai été ravie car j'adore la vitesse ! Récemment, j'ai pu découvrir le contact avec les chevaux que j'ai caressé, j'ai brossé un poney, c'est apaisant et enfin j'ai pu monter dans une carriole tirée par un âne de 7 ans prénommé Bandy avec une accompagnatrice qui a un moment m'a laissé tenir les rênes, j'ai beaucoup apprécié ces instants et promis que la prochaine fois, je tenterai de monter sur un cheval !

Depuis 6 ans, je fais également partie de l'atelier danse. Tous les samedis matin, hors vacances scolaires, notre groupe dirigé par Mme Dominique Peyronne se retrouve dans la bonne humeur pour un cours dans la salle des fêtes de Misson. C'est cette activité surtout qui m'a beaucoup aidé à surmonter ma timidité et mon manque de confiance en moi en me permettant de monter sur scène lors du spectacle de fin d'année ou bien à d'autres occasions.



Je suis reconnaissante à APF France Handicap de m'avoir offert ces opportunités de découverte du sport adapté en toute sécurité, à des prix modiques. Alors si vous aussi, vous aimez le sport, n'hésitez surtout pas à vous inscrire auprès de votre délégation afin de partager de bons moments !

Béatrice DOMENGER

Parcours d'une championne

Martine IPARRAGUIRRE, adhérente des Landes depuis 2009, mais bénéficiaire des services médico-sociaux depuis de nombreuses années, nous raconte son parcours dans le sport

Quand et comment vous vous êtes-vous dirigée vers le sport ?

J'avais essayé plus jeune le basket, mais cette discipline était difficile car elle sollicite beaucoup les bras, quant à l'équitation qui m'aurait plu, cela était compliqué avec mon handicap à l'époque.

J'ai donc poursuivi ma vie, sans faire beaucoup d'activités physiques en dehors de la kinésithérapie qui m'est indispensable.

En 2008, j'ai été dans l'obligation d'arrêter de travailler en raison de rhumatismes inflammatoires de plus en plus importants, mais il m'apparaissait impossible d'envisager un quotidien sans activité. C'est alors, que grâce à la délégation APF des Landes, et le contact que j'ai eu avec l'assistante sociale, que m'a été proposé une initiation-découverte du tir à l'arc, dans le cadre de la rupture de l'isolement.

J'ai donc essayé cette discipline au Club de Saint-Pierre-du-Mont et y suis restée pendant 8 ans. Je suis maintenant, et depuis 2 ans, licenciée à la JAD à Dax.

Que vous apporte cette discipline ?

D'un point de vue physique, et comme le dit mon rhumatologue, le tir à l'arc en complément avec la piscine (tous les lundis avec le SSID), est très positif car cela me permet de muscler mon dos et mes bras et d'améliorer ma posture. Cela n'empêche évidemment pas mes séances de kiné que je fais 2 fois par semaine.

En plus des bienfaits physiques, depuis que je suis championne, le regard des habitants de ma commune est bien plus amical qu'auparavant. J'ai gagné en confiance en moi, et suis plus à l'aise dans les relations avec les autres. Mon mari est fier de moi et ça me rend heureuse.

Parlons maintenant de votre palmarès, quand avez-vous commencé la compétition et quelles récompenses avez-vous remportées ?

J'ai débuté la compétition en 2013, et dès le premier championnat je suis arrivée dans les 5 premiers.

Je participe régulièrement aux différents championnats d'été et d'hiver et depuis 2015 ai remporté 9 médailles d'or.

Félicitations !!! Nous sommes très fiers de compter une championne parmi nos adhérentes ! Quel serait votre rêve en terme de compétition ?

Je rêverais de pouvoir participer aux championnats d'Europe. Quant aux Jeux Paralympiques c'est un rêve que je pense malheureusement ne pouvoir jamais atteindre étant donné mon âge... Mais on ne sait jamais !

Est-ce que ces titres vous rapportent de l'argent ? Et votre matériel, est-il financé ? Obtenez-vous des aides ?

Malheureusement, non... Pas de primes, ni de financements pour le matériel. Au début de la pratique le club prête du matériel et ensuite nous devons acquérir notre propre arc et autres matériels nécessaires.

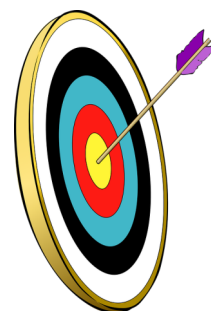
Comment donneriez-vous envie aux autres de s'essayer à cette discipline ?

Le tir à l'arc apporte concentration, fait travailler le mental nécessaire à l'atteinte de son objectif tout en étant dans une équipe conviviale avec un accompagnement quasi familial. Il ne faut pas se sentir incapable de... tout le monde réussit à dépasser ses limites.

Que souhaiteriez-vous ajouter ?

J'aimerais beaucoup pouvoir organiser une journée de tir à l'arc handi-valide afin de récolter des fonds pour aider à la lutte contre les maladies orphelines. Ce projet me tient à cœur !

Merci beaucoup Martine. Nous espérons que vos rêves et projets se réaliseront. Nous sommes vos plus fidèles supporters et donnerons de vos nouvelles aux adhérents sur vos prochains résultats.



Championnat d'hiver 2013 (16 et 17 mars) à l'Espace François Mitterrand à Mont de Marsan / arrivée dans 5 finalistes

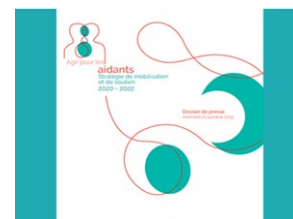
- Championnat d'hiver 2014 (22 et 23 mars) à Daumeray (Maine-et-Loire) / médaille de Bronze
- Championnat d'été 2014 à Saint-Jean-de-Mont (Vendée) / médaille de Bronze
- Championnat d'hiver 2015 (21 et 22 mars) à Daumeray (Maine-et-Loire) / médaille d'Or
- Championnat d'été 2015 (20 juin) à Bondoufle (Essonne) / médaille d'Or
- Championnat d'hiver 2016 à Reims / médaille d'Or
- Championnat d'été 2016 (25 et 26 juin) au May-sur-Èvre (Maine-et-Loire) / médaille d'Or
- Championnat d'été 2017 (24 et 25 juin) aux Ulis (Essonne) / médaille d'Or
- Championnat d'hiver 2018 à Saint Herblain (Loire-Atlantique) / médaille d'Or ET médaille d'argent par équipe
- Championnat d'été 2018 (23 et 24 juin) à Billy (Allier) / médaille d'Or
- Championnat d'été 2019 à La Teste de Buch (Bassin d'Arcachon) / médaille d'Or

Elle n'a pas pu se rendre à Calais, deux fois, pour les championnats d'hiver 2017 et 2019.



Une stratégie du gouvernement 2020-2022 en faveur des aidants en demie teinte, à suivre...

Le gouvernement a dévoilé sa stratégie 2020-2022 en faveur des aidants le 23 octobre dernier. Un budget de 400 millions d'euros annoncé sur 3 ans dont 105 consacrés au répit. Ce plan comprend 17 mesures clés avec notamment des mesures « phares » :



- La mise en place, dès 2020 d'une ligne téléphonique d'écoute anonyme, de partage, d'information et d'orientation et la création d'une plateforme numérique dédiée dès 2022
- Le déploiement d'un réseau de lieux d'accueil physique pour tous les aidants
- Le développement de maisons de répit sur l'ensemble du territoire d'ici 2022
- L'indemnisation du congé de proche aidant dès le mois d'octobre 2020, qui entraînera automatiquement des droits à la retraite sans formalité à accomplir et ne comptera plus dans le calcul des droits au chômage.
- **Un congé hélas limité à 66 jours sur l'ensemble de la carrière de l'aidant et qui de fait n'apporte pas de réelle réponse pour la grande majorité des aidants d'adultes ou d'enfants en situation de handicap!!**
- Plus de souplesse dans l'utilisation des congés spécifiques de courte durée auprès des employeurs
- Des mesures pour prévenir la santé des jeunes aidants (- 25 ans) afin de mieux les épauler

Enfin et surtout, 2 mesures particulièrement attendues notamment par les parents d'enfants handicapés :

- à compter de janvier 2020, le dédommagement de l'aidant via la PCH est défiscalisé et ne sera donc plus imposable ni soumis aux prélèvements sociaux de 6,4% au titre de la RDS et de la CSG
- dès mai 2020, la PCH aidant familial sera cumulable avec le RSA

Vous êtes concerné et vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec Mireille FOUQUEAU, cheffe de projet au 05 59 59 02 14

AAH : suppression du complément de ressources au 1er décembre 2019. Un nouveau coup dur pour les personnes handicapées

Comme prévu par l'article 83 du projet de loi de finances pour 2019, le complément de ressources AAH est supprimé au 1er décembre 2019. À cette date, seule subsistera la majoration pour la vie autonome.

Pour rappel, le **complément de ressources AAH** (dont bénéficient 65 000 personnes) s'ajoutait à l'allocation aux adultes handicapés et constituait ce qu'on appelait la « garantie de ressources ». Il visait à compléter **l'absence durable de revenus du bénéficiaire dans l'incapacité de travailler du fait de son handicap**.

La majoration de vie autonome, à la différence du complément de ressources, **est une prestation forfaitaire** qui permet aux

personnes en situation de handicap de faire face aux dépenses d'aménagement de leur logement.

A partir du 1^{er} décembre, **les nouveaux bénéficiaires** de l'Allocation Adulte Handicapé qui aurait pu prétendre au complément de ressources (d'un montant de 179,31€/mois) **ne pourront donc plus bénéficier que de la Majoration de Vie Autonome qui n'est, elle, que de 104,77€/mois.**

Cette perte de revenus de 75€/mois que l'augmentation de l'AAH ne comble pas contrairement à ce qui était avancé par le Gouvernement, va encore aggraver la situation financière d'un public déjà pénalisé par les restrictions liées à leur handicap.



Simplification des démarches : mode d'emploi

Moins de démarches pour les personnes handicapées ce qui change en 2019



AAH Allocation aux adultes handicapés

Attribution sans limitation de durée

Les conditions :
Taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% + les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)

Ce qui a changé

avant Ancienne durée d'attribution : 20 ans

maintenant Nouvelle durée d'attribution : sans limitation de durée

MDPH

A retenir
Attribution sans limitation de durée pour les personnes handicapées qui présentent un taux d'incapacité d'au moins 80 % et dont les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)

ACTP à 80% Allocation compensatrice pour tierce personne à 80 %

Attribution sans limitation de durée

Les conditions :
Taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% + les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)

Ce qui a changé

avant Ancienne durée d'attribution : 5 ans

maintenant Nouvelle durée d'attribution : sans limitation de durée

MDPH

A retenir
Attribution sans limitation de durée pour les personnes handicapées qui présentent un taux d'incapacité d'au moins 80 % et dont les limitations d'activité ne sont pas susceptibles d'évolution favorable (exemples de limitations d'activité : avoir besoin de quelqu'un d'autre pour s'habiller ou se laver)

CMI La carte mobilité inclusion

Pour rappel la CMI (priorité - invalidité - stationnement) peut d'ores et déjà être attribuée sans limitation de durée.

RQTH ORP Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé Orientation professionnelle vers le milieu ordinaire de travail

Attribution sans limitation de durée

avant Ancienne durée d'attribution : 5 ans

à partir de 2020 Nouvelle durée d'attribution : sans limitation de durée

A retenir
Pour les adultes handicapés qui présentent une altération définitive d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique qui réduit les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi.

Pour toutes les autres situations

La durée maximale d'attribution des droits est allongée de 5 ans à 10 ans

Pour :
La reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (lorsqu'elle n'est pas attribuée sans limitation de durée)
L'orientation professionnelle vers le milieu ordinaire
L'orientation professionnelle vers le milieu protégé (établissement et service d'aide par le travail / ESAT)

Ce qui a changé

avant Ancienne durée d'attribution : 1 à 5 ans

maintenant Nouvelle durée d'attribution : 1 à 10 ans

MDPH

A retenir
Quand une personne fait plusieurs demandes, la MDPH doit faire en sorte que les droits se terminent en même temps. Ainsi la personne fait toutes ses demandes de renouvellement en même temps et avec un seul dossier.

Handi64



Après 6 années de collaboration avec les communes de plus 5000 habitants et la mise en place des Agendas d'Adaptation Programmée l'accessibilité des bâtiments communaux s'est considérablement améliorée. Le collectif HANDI 64 a donc décidé de poursuivre son action vers l'accessibilité de la voirie dans les communes.

Pour cela le collectif organise des visites dans chaque ville avec un parcours type : Mairie, Poste, CCAS, Centre bourg/ville, Gare, lieux de culte, Cimetière, Salle de spectacle/cinéma, Plage... L'idée au travers de ce parcours, est d'en faire un compte-rendu avec des photographies, que nous adresserons aux Maires, Président de la CCA et/ou CIA.

A ce jour la visite des villes de Saint Jean de Luz et Mourenx, ont été réalisées. Pour l'année 2020 le Collectif établira un questionnaire qui ne sera adressé aux communes et intercommunalités qu'après les élections municipales (22 et 29 mars 2020). Après cette échéance il nous faudra rapidement prendre contact avec les nouveaux élus pour le renouvellement des commissions d'accessibilité afin que le travail accompli à ce jour, se perpétue lors du prochain mandat municipal.

Bernard MIRANDE

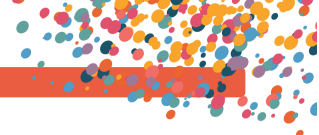
Collectif inter-associatif des Landes

Deux nouvelles associations sont venues rejoindre le Collectif inter-associatif, AFM Téléthon avec sa nouvelle déléguée Mariannick PICARD, et Signe la Vie présidée par Nathalie GUENEAU.

Sylvie VIARD a été désignée pour représenter APF France handicap.

L'année 2020 débutera par une journée de cohésion et d'information afin que les actions menées en commun soient clarifiées et que notre discours soit cohérent. Etant donné l'échéance électorale, nous allons mener une démarche auprès de la presse pour asseoir notre volonté d'agir en faveur de l'accessibilité et irons à la rencontre des nouvelles équipes municipales dès leurs installations.





Journée des Représentants des Usagers du 22 novembre



Dans le cadre de la Semaine de la Sécurité des Patients, le 22 novembre 2019 a eu lieu la journée des Représentants des Usagers (RU) de 9 h 00 à 16 h 00. La direction de l'établissement a décidé de cumuler la journée des vigilances avec la journée des RU.

A l'ouverture de cette journée il a été dévoilée une plaque pour la labélisation de l'établissement en démocratie en santé pour l'année 2018 par l'ARS.

L'objectif de cette journée est de faire connaître les représentants des usagers (RU) à l'ensemble des professionnels ainsi qu'aux usagers. Pour cela plusieurs stands étaient mis en place :

- concernant le rôle et les missions des représentants des usagers sera tenu par un représentant de l'URAASS (Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé).
- des 4 associations des RU (APF France handicap, Mourir dans la dignité, Ligue contre le cancer et l'Association contre l'arthrite rhumatoïde)
- concernant le DMP (Dossier Médical Partagé) tenu par des professionnels de la CPAM de PAU.
- autour des directives anticipées, la personne de confiance et communication sur l'intérêt de compléter les questionnaires de satisfaction.
- sur les parcours des aidants

Concernant les vigilances : plusieurs stands étaient également proposés par l'établissement :

- Une sensibilisation à la vaccination
- Sur la thématique des antibiotiques
- Sur les procédures de surveillance organisées lors de transfusion sanguine
- Autour de la surveillance et de la prévention des erreurs et risques liés à l'identification des patients

Journée internationale des personnes handicapées



Le 3 décembre dernier avait lieu à l'hôpital d'Orthez une journée de sensibilisation au handicap destinée aux divers salariés de l'hôpital et aux usagers à l'initiative de la direction de l'établissement et organisée par l'école d'infirmiers (IFSI) et les membres de la CDU avec le soutien de la Direction de l'hôpital.

Plusieurs ateliers de mise en situation de handicap étaient proposés.

Ces ateliers présentaient un caractère mobile pour aller vers les usagers et acteurs de soins auxquels étaient impliqués les élèves de l'école d'infirmiers (IFSI).

Cette journée témoigne d'une volonté commune d'une construction réaliste et pertinente d'une sensibilisation à la situation de handicap pour les usagers et professionnels.

D'autre part, dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des personnes en situation d'handicap au sein du Centre Hospitalier d'Orthez, notre association est sollicitée pour faire partie d'un groupe ressource. Ce qui signifie de participer à des groupes de travail pour élaborer la politique de prise en charge des personnes en situations de handicap, identifier les besoins...

D'autres actions sont prévues en 2020 par APF France handicap dans le cadre de la formation des élèves infirmiers.



Bernard MIRANDE

Coup de projecteur sur un partenaire

Mon Copilote, installé à Pau, depuis 2 ans est une plateforme de mise en relation entre personnes à mobilité réduite et personnes valides pouvant partager un trajet habituel ou exceptionnel.

Ces trajets peuvent être réalisés à pied, en transport en commun ou avec un véhicule personnel. A l'occasion de leur 2^{ème} anniversaire à Pau, un nouveau modèle économique a été mis en place et nous vous invitons à consulter la grille tarifaire en fonction de l'accompagnement souhaité et du nombre de kilomètres parcourus, auprès de votre délégation APF de Pau, ou bien sûr en vous connectant à ladite plateforme.

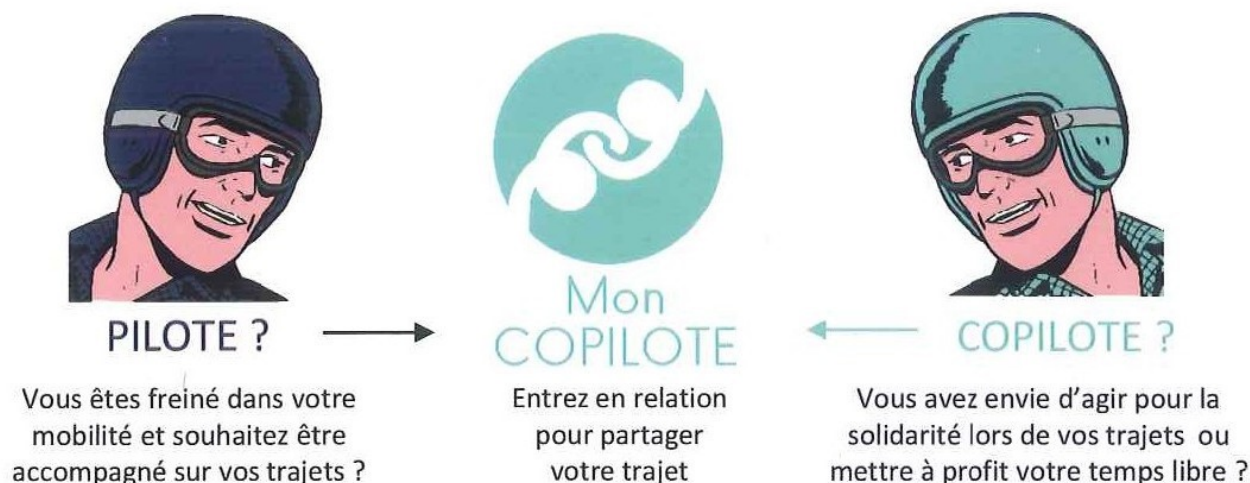
Convaincus que ces initiatives qui sont bénéfiques à la mobilité permettent aussi la rencontre et de fait la rupture de l'isolement, nous souhaitons saluer ce dispositif.

Nous avons collaboré la première année à la formation de futurs pilotes par le prêt de nos locaux et de fauteuils roulants, et avons organisé une visite du château de Pau, suivie d'une promenade en ville jusqu'à la médiathèque André Labarrère où un goûter attendait nos adhérents et quelques pilotes et copilotes..

Afin d'entretenir de bonnes relations, mais surtout d'inciter nos adhérents à se lancer seuls dans leurs trajets via Mon Copilote, un nouvel évènement convivial est prévu le 4 février prochain : Une visite de l'hippodrome de Pau (cf planning des activités du 1^{er} trimestre 2020)

Venez rencontrer les pilotes et copilotes à cette occasion !
Mon Copilote Pau

www.mon-copilote.com
contact64@mon-copilote.com



A pied, en transport en commun ou en voiture,
rejoignez Mon Copilote pour une mobilité solidaire !



Sensibilisation à la médiathèque de Tarnos

Le samedi 16 novembre une sensibilisation au handicap a été menée par 4 bénévoles au sein de la médiathèque des Temps Modernes de Tarnos, à l'occasion du festival « Différent et alors ? ».

Une vingtaine de personnes, enfants et adultes, se sont prêtés au jeu et ont pu échanger avec les différents bénévoles sur le handicap.

Quatre ateliers étaient proposés :

- « Silence on communique »,
- gestes du quotidien avec hémiparésie,
- parcourir la médiathèque en fauteuil, et, les yeux bandés
- Retrouver des objets dans une boîte afin de réaliser un défi.

Les organisateurs, les bénévoles et les participants, étaient satisfaits de cet après-midi et sont partants pour renouveler l'opération.

Merci à tous.



Budget Participatif Citoyen des Landes 2019



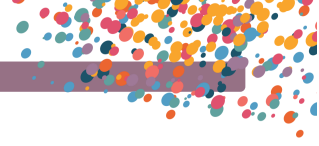
Vous avez été appelé à voter pour notre projet « A plus dans l'handibus » qui nous permettait de financer l'achat d'un nouveau minibus adapté pour le Territoire Aquitaine Sud, par le Conseil Départemental des Landes.

Notre projet a obtenu 257 voix électroniques et nous tenions à remercier tous ceux qui ont voté.

Malheureusement, ce nombre de votes n'a pas suffi à ce que notre projet soit lauréat... Le projet gagnant en ayant remporté plus de 2.700.

Nous redéposerons ce même projet et peut-être même d'autres en 2020 et compterons à nouveau sur votre soutien !

Conscient que certains ont rencontré des difficultés dans le vote nous mettrons en place un accompagnement dans cette procédure.



Madame Tescari-Barros Isabel



et ses équipes du Pôle Domicile Landes

(secteur enfants st Pierre du Mont, Labouheyre et Sars -Samsah

Vous souhaitent une bonne année 2020 que cette année soit aussi riche en événements que la précédente : sorties, découvertes, nouveaux projets.....

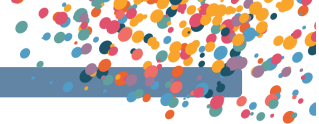
Nouvelle année nouvelle équipe :

- Madame Charlotte Camus adjointe de direction arrivée en septembre 2019 anime l'équipe enfants de Labouheyre et l'équipe adultes de Sars-Samsah.
-
- Madame Puaud Jessica psychologue est arrivée en septembre sur le secteur enfant.
- Notre secrétaire Nicole Bargelès fait valoir ses droits à la retraite nous lui souhaitons une bonne continuation.

De ce fait Julie Delpesch secrétaire sur Saint Pierre du Mont augmente sur temps de travail et prochainement une ou un nouveau salarié viendra compléter le poste secrétariat.

- L'équipe d'ergothérapeute du Pôle Domicile Landes s'agrandit avec l'arrivée de Mégane Barbeau.

■ A bientôt



Vide-greniers à Pau



Repas à Ascain



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël à Plaisance



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Visite atelier tissage basque



Bowling St Paul les Dax



Bowling St Paul les Dax



Groupe relais de Mont-de-Marsan



Groupe activité Bayonne



Visite du Parc Izadia



Groupe activité Bayonne

Visite des Somailles Daban



Course des Morlaapieds



Bowling St Paul les Dax



Star 80 à Pau

Evènements organisés par APF France handicap ou auxquels le Territoire Aquitaine Sud participe. Contactez votre délégation pour tout complément d'information

JANVIER

- 14 : Galette à Dax mardi à 15h30
- 15 : Galette à Pau mercredi à 15h30
- 16 : Galette à Plaisance jeudi à 16h00
- 17 : Réunion accès aux droits à Dax
- 18 : Groupe SEP à Dax de 14h à 17h
- 24 : Réunion transport BAB à Bayonne à 14h
- 25 : Café de la SEP à Bayonne à 10h

FÉVRIER

- 15 : Groupe SEP à Dax de 14h à 17h
- 20 : Café de la SEP à Bayonne à 14h
- A partir du 29 Festival Chantons sous les pins

MARS

- Mars Attaque à Pau
- Semaine nationale des personnes handicapées physiques
- 21 : Groupe SEP des Landes de 14h à 17h
- 21 : Café de la SEP à Bayonne à 10h
- Assemblée Territoriale (à confirmer)

DÉLÉGATION DU BÉARN

1, rue Jules-Verne
Résidence Ayous
64000 PAU
Tél. : 05 59 80 36 66
Email : dd.64.bearn@apf.asso.fr

DÉLÉGATION DU PAYS-BASQUE

26 avenue de Mounédé
Résidence Plein Ciel
64100 Bayonne
Tél. : 05 59 59 02 14
Email : dd.64.basque@apf.asso.fr

DÉLÉGATION DES LANDES

Rue des Jonquilles
40100 DAX
Tél. : 05 58 74 67 92
Email : dd.40@apf.asso.fr

Vos interlocuteurs

Directrice Territoriale
Élise LAFONT
Cheffes de Projet
Carole BATRIO
Mireille FOUQUEAU
Assistante territoriale
Geneviève DOURTHE,
remplacée par **Olga DA CRUZ**
Comptable
Cécile VRIGNAUD
*Chargée du développement
des actions associatives*
Vanessa DÉJARDINS-GUILLOU
Chargée de mission à Dax
Mélanie DUBROCA
Agent associatif à Pau
Manuela LEBAILLY
Référente PLIE
Sandrine COUCHIES

Le CAPFD du 40
Représentant Départemental
Patrice BÉZIAT
Membres élues :
Béatrice DOMENGER
Sylvie VIARD
Membres cooptées :
Marie-Noëlle APOLDA
Gisèle DOLHABARATZ

Le CAPFD du 64
Représentant Départemental
Erick CARTRON
Membres élus :
Rémi BILLARD
Mario BONCORI
Dominique BOUTHELOU
Valorie.H
Bernard MIRANDE
Membres cooptés :
Bernard LABORDE
Bernard PUHARRÉ

Horaire d'ouverture des 3 délégations du Territoire Aquitaine Sud

Les lundis de 14h à 17h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h